Bolloré étend son emprise sur le cinéma en entrant au capital d’UGC à hauteur de 34 % : la gauche craint une prise de controle idéologique

09/10/2025 à 14h14



En entrant au capital d’UGC à hauteur de 34 %, Vincent Bolloré s’avance sur un nouveau terrain : celui du cinéma en salle. Derrière cette opération, annoncée le 2 septembre, les observateurs voient moins un simple investissement qu’une possible prise de contrôle idéologique d’un pan essentiel de la culture française. Officiellement, « rien ne change », mais dans les coulisses du 7e art, les inquiétudes montent.

UGC, troisième réseau hexagonal, affiche une dette de près de 300 millions d’euros mais contrôle **55 multiplexes et 584 salles**. Contrairement à Pathé, il laisse une large place aux **films d’auteur** et au cinéma d’art et d’essai. C’est justement cette ouverture qui suscite la crainte d’un virage éditorial. Le groupe détient aussi une filiale de distribution et produit chaque année une dizaine de films, principalement des comédies populaires comme **« Qu’est-ce qu’on a fait au bon Dieu ? »** ou **la série des « Ducobu »**.

À terme, Canal+ doit porter sa participation à **100 % d’ici 2028** : une perspective qui alimente le soupçon d’une «

mainmise idéologique » sur la diffusion du cinéma français. Certains professionnels redoutent de voir se reproduire le scénario déjà observé sur les antennes du groupe : un contrôle éditorial accru et une hiérarchisation stricte des contenus. Comme le résume un distributeur, inquiet : « Ce n’est pas seulement du cinéma qu’il achète, c’est la possibilité de décider ce que la France verra. »

Le Canard